

## Dynasticisme. Voies modernes de l'histoire des dynasties

### Colloque

*Kloster Banz, du 11 au 13 juillet 2007*

Le colloque avait pour but de présenter les recherches actuelles sur l'histoire des dynasties européennes à l'époque moderne, et en s'intéressant plus particulièrement aux Bourbons de France et aux Wittelsbach de Bavière.

La première section était consacrée aux théories et aux thèmes actuels de l'histoire des dynasties. Wolfgang E. J. Weber (Augsbourg) a ouvert le colloque en présentant les dynamiques internes et externes des dynasties souveraines de l'époque moderne, dans la continuité de ses réflexions parues en 1998.<sup>1</sup> Il insista sur les liens entre la construction et la stabilisation des dynasties, par des moyens tant matériels qu'immatériels (le patrimoine, la généalogie, l'idéologie). Il proposa l'hypothèse suivante : l'humanisme de la Renaissance a sans doute fourni les éléments nécessaires à la création de mythes dynastiques et a ainsi préparé la stabilisation des dynasties.

Lucien Bély (Paris) a poursuivi les réflexions de Wolfgang E. J. Weber en se demandant si l'on peut parler d'une société des princes, reprenant ainsi le titre de son ouvrage paru en 1999.<sup>2</sup> Il a distingué trois niveaux: tout d'abord, les princes des maisons souveraines sont liés entre eux par le sang, le prestige d'une dynastie tenant d'abord à sa capacité à survivre au temps. Ensuite, les princes partagent des représentations et des pratiques, ils s'intègrent dans une hiérarchie commune, dont le sommet est constitué par les couronnes royales. Enfin, ils forment une société, dans la mesure où, au moyen de pactes publics, des familles princières cherchent à régler l'avenir : une grande partie de l'activité diplomatique consiste ainsi à former des unions dynastiques.

### Dynasties et transferts culturels

Les deux communications suivantes ont proposé une façon de se faire rencontrer l'histoire dynastique et l'histoire culturelle. Olivier Chaline (Paris) a d'abord comparé deux églises, le Val de Grâce à Paris et l'église des Théatins à Munich, deux églises votives construites en action de grâces pour la naissance d'un héritier, Louis Dieudonné en 1638 et Max Emmanuel en 1662, après un long temps de mariage stérile. Olivier Chaline a insisté sur les liens entre la nécessité d'assurer la continuité dynastique et la piété des épouses. Il s'agit de deux églises somptueuses et celle du Val de Grâce rapproche la dynastie des Bourbons de la Sainte Famille. L'on peut alors mesurer le rôle des épouses étrangères : Anne d'Autriche apporte d'Espagne la „*pietas austriaca*“ avec une dévotion eucharistique marquée; Henriette Adélaïde apporte de Savoie l'attachement aux théatins et leur fondateur, saint Gaétan, devient le saint patron des Wittelsbach de Bavière en 1672. Olivier Chaline a conclu en rappelant à quel point la Bible permet de dire l'histoire présente des dynasties et en soulignant le rôle de la piété des épouses étrangères à la dynastie et au pays.

Dans un second temps, Eva-Bettina Krems (Marburg) a présenté la question des transferts culturels entre les Bourbons et les Wittelsbach. Elle a invité à relativiser le rôle de modèle que la France aurait joué vers les années 1700, contrairement à une opinion couramment répandue. Si la France est bel et bien une référence culturelle, fournissant notamment des motifs architecturaux pour les résidences princières, il n'en reste pas moins qu'il y a une tradition bavaroise propre, qui remonte à Maximilien Ier.

Dans sa conférence intitulée « Le dynasticisme dans l'histoire chinoise », Achim Mittag (Tübingen) a offert un vaste panorama de l'histoire de l'Empire du Milieu. Cette ouverture vers une dynastie non européenne a été réaffirmée comme nécessaire à plusieurs reprises au cours du colloque. Reste à mieux déterminer en quoi leur histoire permettrait de mieux comprendre celle des dynasties européennes.

<sup>1</sup> Wolfgang E. J. Weber, „Dynastiesicherung und Staatsbildung. Die Entfaltung des frühmodernen Fürstenstaats“, in Wolfgang E. J. Weber (éd.), *Der Fürst. Idee und Wirklichkeiten in der europäischen Geschichte*, Cologne, Weimar, Vienne, Böhlau, 1998, p. 91–136

<sup>2</sup> Lucien Bély, *La société des princes*, Paris, Fayard, 1999

## Les projets matrimoniaux au coeur de la diplomatie

La deuxième section du colloque a permis de s'intéresser aux façons de maintenir, de fonder et d'informer les dynasties. Guido Braun (Paris) a présenté les mariages dynastiques négociés lors des traités de Westphalie, par le biais des ambassadeurs français. Bien qu'aucune alliance matrimoniale ne vienne renforcer les paix de 1648, de nombreuses négociations de mariage ont eu lieu dans le cadre de ces traités. Ces projets ne sont nullement anecdotiques, et l'on peut être frappé par la fréquence de la mention de tels projets dans la correspondance diplomatique : plus les pourparlers de paix s'intensifient, plus les projets matrimoniaux sont présents, même si les ambassadeurs français ne reçoivent que peu d'instructions concernant les négociations matrimoniales. Le projet le plus sérieux concernait l'Infante d'Espagne et Louis XIV, mais il est resté sans suite, car le traité de Münster n'a pas réglé le conflit franco-espagnol.

La communication de Michel Kérautret (Paris) était intitulée: « Napoléon Bonaparte et la 4ème dynastie : fondation ou restauration? » Alors qu'en 1800, la restauration des Bourbons n'est nullement absurde, Bonaparte se comporte en monarque dès l'époque du consulat. Par le consulat à vie, il crée une monarchie viagère, non héréditaire, puis il fonde un Empire héréditaire. Créant une nouvelle dynastie, Napoléon Bonaparte se démarque des Bourbons, en faisant référence à Charlemagne ou en reprenant les offices du Saint Empire romain. Mais il semble aussi affirmer une continuité des Bourbons aux Bonaparte : en 1806, Napoléon fait restaurer l'abbaye royale de Saint-Denis et la propagande impériale fait des Bonaparte la quatrième dynastie. Toutefois, cette forme de restauration monarchique a échoué.

Alois Schmid (Munich) a présenté les résultats de son édition des rapports des ambassadeurs impériaux à la cour de Munich<sup>3</sup>. Il a insisté sur l'importance des relations personnelles dans la diplomatie du XVIIe siècle, comme le montrent les cas du comte Chotek, du comte de Franckenberg et du baron de Widmann. Le rang de l'ambassadeur joue un rôle, mais il ne faut pas oublier l'usage de l'écrit et l'ensemble du personnel de l'ambassade, ainsi les secrétaires de légation. Les ambassadeurs impériaux ne résidaient pas seulement à Munich, mais ils voyageaient dans toute l'Allemagne du Sud, ce dont témoignent leurs rapports, qui sont très intéressants pour l'histoire politique et culturelle de cet espace.

Une troisième section était consacrée aux nouvelles recherches sur l'histoire politique des dynasties. Thomas Brockmann (Bayreuth) a d'abord présenté le comportement des différentes lignées de la dynastie Habsbourg avant et pendant la guerre de Trente Ans, de 1617 à 1639, montrant le jeu entre les intérêts dynastiques généraux et les intérêts particuliers des lignées. Il a montré avec précision que l'on ne peut pas parler d'une politique Habsbourg à cette époque, car les intérêts particuliers des Habsbourg d'Espagne ne s'accordaient pas avec les ambitions de Ferdinand. Par exemple, le traité de Ratisbonne de 1630 était vraiment contraire aux intérêts des Habsbourg d'Espagne. Toutefois, en dépit de l'existence de priorités distinctes, voire de réelles oppositions, il n'y a jamais eu de rupture au sein des Habsbourg.

Ludolf Pelizaeus (Mayence) a ensuite évoqué les projets d'indemnisation de l'Électeur Max Emmanuel de Bavière au moyen d'un royaume méditerranéen pendant la guerre de Succession d'Espagne. Le comte d'Albert a proposé à Max Emmanuel un royaume constitué par la Sardaigne, la Corse, les Baléares et une partie de la Catalogne, mais ce projet était illusoire, ce que montrent bien les plans de conquête. L'on peut voir par là à quel point était faible l'identification de l'Électeur avec son territoire, dans la mesure où il s'est montré prêt à en changer. Cependant, il ne faut pas sous-estimer le rôle des ressources matérielles : une carte de Majorque montre ainsi le potentiel militaire et économique de l'île.

### La politique et les intérêts dynastiques

Puis Josef Schmid (Mayence) a comparé deux princes évêques de la maison de Wittelsbach dans l'enjeu européen, entre 1680 et 1750 : François-Louis de Neubourg et Clément-Auguste de Bavière, deux princes qui se caractérisent par le cumul des sièges ecclésiastiques dans le nord du Saint Empire romain. Il s'agit de voir dans quelle mesure un prince évêque peut entrer ou non dans une politique dynastique. Le prince de Neubourg, qui relève du parti français, voit ses États comme indépendants : il agit comme s'il n'appartenait ni à l'Empire, ni aux Wittelsbach, il refuse de travailler pour les Habsbourg. Quant à Clément Auguste, s'il soutient son frère Charles Albert devenu Empereur en 1742, il n'a pas pour priorité les intérêts dynastiques, mais la paix de l'Empire. Ces deux princes ont des choix culturels différents : François-Louis de Neubourg défend l'architecture italienne, alors que Clément Auguste assure la diffusion de l'architecture française.

La quatrième section, intitulée « Du nouveau dans les sources. Dynasties et institutions », a d'abord permis d'évoquer la Lorraine. Dans un premier temps, Rainer Babel (Paris) a présenté la maison de Lorraine dans l'histoire européenne, aux

<sup>3</sup> Alois Schmid (éd.), *die Berichte der diplomatischen Vertreter des Kaiserhofes aus München an die Staatskanzlei zu Wien während der Regierungszeit des Kurfürsten Max III. Joseph (=Quellen zur neueren Geschichte Bayerns 2)*, Munich, 2000.

XVIe et XVIIe siècles, puis Gerhard Immler (Munich) a comparé la Bavière et la Lorraine. Au XVIe siècle, ces deux États sont dans une situation comparable, entre les territoires Habsbourg et la France, mais au XVIIe siècle, les évolutions sont différenciées : alors que la Bavière peut s'assurer une position largement indépendante sur la scène européenne, la Lorraine perd de plus en plus son autonomie politique. Puis Stefan W. Römmelt (Würzburg) a comparé la Bavière et la Lorraine. Au XVIe siècle, ces deux États sont dans une situation comparable, entre les territoires Habsbourg et la France, mais au XVIIe siècle, les évolutions sont différenciées : alors que la Bavière peut s'assurer une position largement indépendante sur la scène européenne, la Lorraine perd de plus en plus son autonomie politique.

Puis Stefan W. Römmelt (Würzburg) a comparé deux princes en train de vieillir, Louis XIV et Max Emmanuel. Tout en s'interrogeant sur l'image que l'on donne alors du prince vieillissant, il a mis en question le rôle de modèle de la France : la seule différence des destins individuels des deux princes a nécessité la mise en place de formes différentes de représentation. En raison de son exil, Max Emmanuel est souvent comparé par les artistes à Ulysse, tandis que Louis XIV se laisse consciemment représenter en dieu. Dans les deux cas s'entremêlent dans la représentation du prince vieillissant des attributs de la jeunesse et de la virilité et des attributs de la vieillesse et de la sagesse.

La dernière section était un petit atelier présentant les dernières recherches sur l'histoire des princes et des maisons souveraines. Peter Arnold Heuser (Bonn) a d'abord présenté l'image de la Bavière dans la 'Gazette de France' à l'époque des paix de Westphalie. Il a montré les problèmes posés par cette publication. Les journaux sont pour les plénipotentiaires présents à Münster et à Osnabrück une source les informant de la politique de leurs adversaires. C'est pourquoi les Français participant aux négociations à Münster ont toujours essayé d'avoir une influence sur les comptes-rendus publiés à Paris.

Puis Philippe Saudraix (Paris) a parlé de Dresde et des Wettin, une dynastie royale dans sa ville de résidence et capitale électorale (1697-1756). Il a souligné les relations de miroir entre le prince et la ville de résidence : la transformation de Dresde doit être conforme aux nouvelles ambitions liées à la dignité royale des Wettin (par le biais de la couronne de Pologne), ce qui est montré par la construction de la Frauenkirche et celle de l'église catholique de cour. Si le modèle français et le modèle viennois sont certes utilisés dans la ville de résidence, il n'en reste pas moins que de façon consciente, les Wettin ont repris leurs propres traditions.

En dernier lieu, Niels May (Münster/Paris) a parlé des titulatures des souverains dans les congrès de paix de la deuxième moitié du XVIIe siècle. Il a souligné que les querelles de cérémonial sont avant tout des querelles de titulature : un terme important est celui de 'majesté', qui renvoie à un élément divin (la grandeur de Dieu), qui est repris dans l'idée de majesté royale et qui permet d'éclaircir sur ce point les relations entre l'Empereur et le roi de France.

### Quand peut-on parler de dynastie?

En conclusion, ce colloque, a permis d'ouvrir de nombreuses perspectives de recherches. Une question centrale a été soulevée par Olivier Chaline : combien de générations sont-elles nécessaires pour pouvoir parler d'une dynastie? D'autres sujets à traiter ont été évoqués lors d'un débat public auquel participaient MM. Wolfgang E. J. Weber (Augsbourg), Bernd Roeck (Zurich) et Franz Bosbach (Bayreuth), le dernier en tant qu'animateur. On s'efforçait de préciser le concept de dynasticisme en intégrant d'une manière équilibrée les modèles de l'historiographie qui ont fait leurs preuves et les nouveaux ensembles de questions. L'histoire dynastique du futur se penchera-t-elle aussi sur les dynasties marchandes et paysannes, tout en élargissant ainsi la portée d'une notion initialement consacrée aux maisons régnantes? La discussion a tourné autour des moyens méthodologiques d'une science des dynasties ('Dynastiewissenschaft') qui permettrait de mieux comprendre les mutations historiques et la façon dont les familles munies de pouvoir les ont vécues, comment enfin elles y ont réagi.

Tous les participants au débat ont insisté sur la nécessité d'envisager un troisième volet de la manifestation qui s'attardera sur les structures dynastiques au-delà de cette société des princes européenne dont les structures et les forces profondes sont désormais perceptibles. Les journées de Banz ont contribué à mieux les élucider. La publication des actes de ce colloque ainsi que de celui qui s'était tenu à Paris le 8 décembre 2006, devrait permettre d'élargir la réception de ce nouvel élan concernant l'histoire des dynasties européennes et non-européennes à l'époque moderne.

Niels F. May, Philippe Saudraix